

NEOCARB COMPTE RENDU

Réunion publique Fos-sur-Mer

À l'issue de la concertation préalable du public, organisée du 25 novembre 2024 au 20 janvier 2025, le bilan de la concertation des garants nommés par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a été publié le 20 février 2025. Elyse Energy et RTE ont remis à la CNDP la réponse des maîtres d'ouvrage, document dans lequel Elyse Energy a confirmé sa volonté de poursuivre le projet, répondant aux questions et prenant des engagements de maintien de l'information et du dialogue avec le public. Encadrée par Valérie SAKAKINI, reconduite dans son rôle de garante par la CNDP, une nouvelle étape appelée « concertation continue » s'ouvre. Elle permet de poursuivre l'information et les échanges avec le public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique. Conformément aux engagements pris par les maîtres d'ouvrage, plusieurs rencontres seront proposées au cours des prochains mois dans le cadre de la concertation continue. En amont, les maîtres d'ouvrage ont pris une part active au débat territorial organisé sur la zone Fos Berre Provence.

Le présent compte rendu retrace les échanges de la réunion publique organisée le 29 septembre 2025 à la Maison de la Mer et des Sports de Fos-sur-Mer de 18h30 à 20h30. Ses objectifs étaient de lancer la concertation continue et présenter les actualités du projet. Elle a réuni 15 participants. 2 journalistes étaient également présents lors de cette rencontre.



Le projet NeoCarb

Présentation par l'équipe projet

Elyse Energy a pour objectif de contribuer à la décarbonation des filières de la mobilité lourde, le transport maritime et le transport aérien mais également de la chimie. Pour y parvenir, la société porte un programme de production de molécules bas-carbone (e-méthanol et e-kérosène) en France et en Europe (péninsule ibérique). La particularité du projet NeoCarb, par rapport aux autres projets en cours de développement sur le territoire, est son intégration dans un programme de production de plus grande envergure. La dimension portuaire de la zone industrielle permet de connecter les projets d'Elyse Energy entre eux, et notamment le projet eM-Rhône en Isère et NeoCarb à Fos-sur-Mer.



Le site choisi pour le projet NeoCarb est une parcelle de 52 hectares située au cœur de la zone industrialo-portuaire (ZIP) et du périmètre du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) Fos-Ouest. Elyse Energy a choisi ce site en raison de sa localisation stratégique et de son éloignement des habitations car le projet serait classé Seveso seuil haut. Son implantation engendrera des contraintes pour respecter le PPRT mais aussi des opportunités grâce aux infrastructures existantes et aux synergies potentielles. Le projet, qui nécessite du CO₂ pour fonctionner, pourra s'appuyer sur les émissions des industriels voisins, en particulier celles de Marcegaglia. NeoCarb pourrait utiliser le CO₂ résiduel émis, après réduction à la source, pour produire des carburants de synthèse bas-carbone.

La production de molécules bas-carbone repose sur l'utilisation d'hydrogène, qui combiné au CO₂, permet de fabriquer du e-méthanol. Ce dernier constitue une solution clé pour décarboner le transport maritime et l'industrie chimique. Une partie du e-méthanol est ensuite convertie en e-kérosène, destiné au transport aérien, grâce à la technologie « méthanol-to-jet ».

L'implantation au sein de la ZIP génère plusieurs avantages. La production de e-méthanol, carburant de substitution au gasoil marin, permettra de décarboner les bateaux présents sur le territoire. L'usage de e-méthanol permet d'éliminer certaines particules (souffre) par rapport au carburant classique des ferries.

Les premiers échanges avec le public



Lors de la concertation préalable qui s'est déroulée du 25 novembre 2024 au 20 janvier 2025, Elyse Energy a rencontré un public varié : lycées, habitants, usagers du transport maritime, etc. La concertation préalable autour du projet NeoCarb a été réalisée après un cycle de plusieurs procédures de participation du public pour des projets industriels sur le territoire. La démarche propre au projet NeoCarb avait tout de même rassemblé et mobilisé.

L'équipe projet a également largement participé aux rencontres organisées dans le cadre du débat public qui était organisé en parallèle de la concertation continue du projet NeoCarb. Il s'agissait d'une étape préliminaire avant de lancer officiellement la concertation continue. L'équipe a pris la parole à de nombreuses reprises pour présenter le dossier mais aussi pour répondre aux questions du public. Deux cahiers d'acteurs ont été réalisés :

- Un au nom d'Elyse Energy en tant que pionnier de la filière des carburants de synthèse pour expliquer le choix stratégique de la zone de Fos-sur-Mer pour le développement de cette filière.
- Un au nom du projet NeoCarb pour expliquer les enjeux et les mutations du territoire et leurs impacts sur le projet : électricité, mobilité, infrastructures ferroviaires, etc.

Le public s'est intéressé aux enjeux de décarbonation, de réindustrialisation et de souveraineté énergétique. Elyse Energy retient deux enseignements majeurs de la concertation préalable :

- La volonté d'accélérer le calendrier pour créer de l'emploi et répondre aux enjeux de décarbonation.
- La nécessité d'optimiser les ressources nécessaires, de préserver la biodiversité mais aussi d'analyser les effets cumulés avec les autres projets en cours.

Le débat public a confirmé la volonté du territoire de réaliser une analyse des effets cumulés des projets en cours. Également, il est ressorti des échanges que la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer est une terre d'industrie avec des projets innovants qui créeront une dynamique industrielle, des emplois et de l'activité tout en respectant certains critères. Pour répondre aux attentes du public, les trois industriels de l'ancienne plateforme Asco Fields (250 hectares) souhaitent maintenir une dynamique conjointe à l'échelle de la plateforme.

Les évolutions du projet

Fort des enseignements issus de la concertation préalable, l'équipe projet a fait évoluer et accélérer la mise en œuvre du projet NeoCarb.



Ce projet s'inscrit en continuité du projet eM-Rhône, développé par Elyse Energy au sud de Lyon. Comme NeoCarb, eM-Rhône produira du méthanol de synthèse, mais sa mise en service est plus avancée puisqu'elle est prévue à l'automne 2029. La production de e-méthanol pourra ainsi être acheminée vers le site de NeoCarb, où elle sera stockée, distribuée sur le marché local, et pourra servir à la production de e-kérosène. Plusieurs solutions logistiques sont envisagées, avec une priorité donnée aux voies ferrées dans un premier temps, mais le transport par bateau via le Rhône reste également possible.

Les échanges approfondis avec les armateurs ont mis en lumière un enjeu majeur de calendrier, notamment en lien avec les directives européennes qui obligent les sociétés de transport à se conformer aux nouvelles normes avant 2030. Or, les délais administratifs du projet NeoCarb ne

permettraient pas d'atteindre cet objectif, puisque la mise en service de l'usine est prévue en 2031-2032. Dans ce contexte, le site NeoCarb servira dans un premier temps de plateforme logistique et de distribution pour l'e-méthanol produit à Lyon, garantissant la disponibilité de carburants français.

Pour structurer son déploiement, le projet NeoCarb se développe en deux actes complémentaires, chacun ayant un rôle précis. NeoCarb LOG, le premier acte, se concentre sur la dimension logistique et la préfiguration du site pour accueillir la production industrielle future. Il vise à mettre en place la plateforme industrialo-portuaire, permettant l'importation et le stockage des molécules, notamment le e-méthanol produit par eM-Rhône. Des cuves de stockage sont prévues pour accueillir le carburant, et serviront dans le futur pour stocker la production in situ de molécules. NeoCarb LOG permet également d'anticiper la logistique de la plateforme, de coordonner les échanges avec les industriels présents sur le site et de préparer les infrastructures ferroviaires, avec l'éventuelle création d'un Groupement d'Intérêts Économiques (GIE) entre NeoCarb, Marcegaglia et GravitHy, afin de rénover et d'exploiter efficacement les voies ferrées existantes. La dimension environnementale est également au cœur de NeoCarb LOG : un réservoir de biodiversité de 12 hectares sera maintenu et connecté à celui de Marcegaglia, et la séquence ERC (Eviter, Réduire, Compenser) permettra de créer des continuités écologiques sur l'ensemble du site. Enfin, cet acte intègre une réflexion sur la gestion et la maîtrise des risques liés au stockage et à la manipulation des carburants et des molécules.

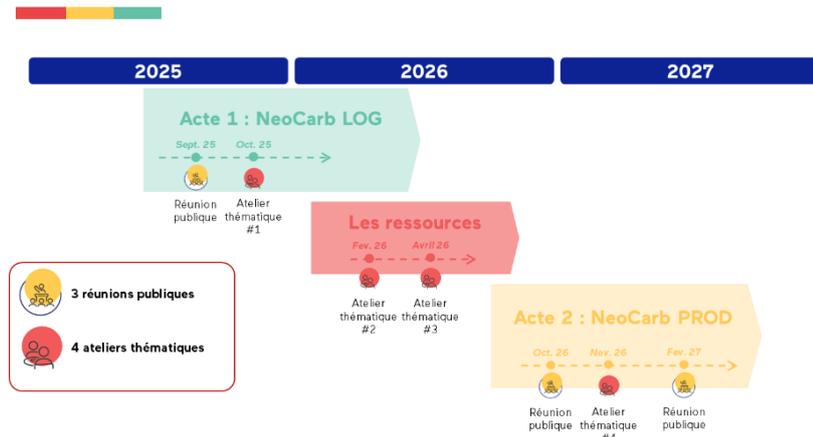
NeoCarb PROD, le second acte, est dédié à la production industrielle et s'appuiera sur les bases posées par NeoCarb LOG. Il permettra de produire du e-kérosène et d'autres carburants à partir de 2032, en utilisant la plateforme logistique et les infrastructures préparées lors de l'acte 1. La disponibilité et le dimensionnement de la brique d'hydrogène seront ajustés en fonction de la ressource électrique du territoire, dont des informations plus précises sont attendues à la fin de l'année 2026. NeoCarb PROD intégrera également les mesures de compensation et les continuités écologiques définies par l'acte 1, assurant ainsi que le développement industriel se fasse en cohérence avec l'environnement.

La réalisation de ces deux actes distincts ne modifie pas la date finale de mise en service de l'usine, qui reste prévue pour 2031-2032. L'accélération du projet repose uniquement sur l'amorçage

anticipé de NeoCarb LOG, permettant de préparer le terrain pour l'industrialisation. La décision finale d'investissement est attendue pour 2027, après quoi les travaux pourront se dérouler sur trois années consécutives.

Du point de vue administratif, le projet est à trois semaines du dépôt du DDAE (Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale) relatif à l'acte NeoCarb LOG. Ce dossier sera instruit par les services de l'État, tandis que l'équipe projet poursuivra ses études en parallèle. Un second DDAE sera déposé un an plus tard, à l'automne 2026, en lien avec NeoCarb PROD, en cohérence avec la décision finale d'investissement attendue fin 2026.

La concertation continue



La concertation continue suivra le même séquençage que le projet et sera rythmée par des réunions publiques pour présenter les avancées et des ateliers thématiques pour approfondir certains thèmes clés.

Pour cette séquence sur NeoCarb LOG, un atelier thématique sera réalisé pour échanger sur la préfiguration de la plateforme :

- Le transport ferroviaire et les volumes associés
- La biodiversité

La concertation continue se focalisera ensuite sur les ressources et les optimisations nécessaires.

La concertation continue permettra de maintenir le lien avec les lycées rencontrés lors de la phase de concertation préalable. La démarche s'inscrit dans le temps long et permettra d'avoir des échanges approfondis pendant toute la vie du projet. Ces échanges seront l'occasion de motiver les jeunes générations à s'orienter vers ces filières tout en intégrant leurs retours et contributions sur l'élaboration du projet.

Le temps d'échanges

Question : « Sur la carte affichée (slide 23), je ne vois pas de quai pour les bateaux. »

Réponse de Elyse Energy : Il n'existe pas de quai dédié car le projet NeoCarb n'en a pas besoin. Connecté aux voies ferrées et aux canalisations, il fonctionne pleinement avec les infrastructures portuaires existantes. Par exemple, une barge peut décharger des produits sur le site d'un industriel voisin, qui les renvoie ensuite par train directement vers NeoCarb. C'est tout l'avantage de la plateforme de Fos-sur-Mer : la synergie entre industriels et la qualité de ses connexions logistiques. À terme, un quai pourrait éventuellement être développé, mais ce serait alors en coopération avec les industriels de la plateforme.

Question : « Vous présentez des voies ferrées sur la carte. Avez-vous une idée du tonnage transporté ? Du nombre de wagons par jour ? Est-il possible de comparer le transport ferroviaire avec les camions ? »

Réponse de Elyse Energy : Le transport ferroviaire transite notamment par le terminal de Marcegaglia, avec une coupure prévue afin de garantir la continuité de ses besoins logistiques plus importants. Le nombre et la longueur des voies ont été dimensionnés en conséquence. Les données présentées lors de la concertation préalable n'ont pas évolué : le projet NeoCarb reste dans les mêmes ordres de grandeur.

Question : « Concernant donc vos interventions au sein des lycées, comment est-ce que ces jeunes réagissent par rapport à ces nouveaux projets, ainsi que les professeurs, face justement au futur, comment ils vont s'adapter face à un programme éducatif déjà qui est quand même établi ? »

Réponse de Elyse Energy : Ils ont fait preuve de beaucoup de curiosité sur les fondements du projet et les process, nous étions agréablement surpris. Ils ont également posé des questions sur les emplois prévus. Nous allons continuer les échanges autour du projet pour leur montrer les métiers, les technologies, les ressources et les principes de la décarbonation. Ces thèmes pourraient être travaillés en amont, par les professeurs, pour les sensibiliser aux enjeux du projet et avoir un travail pédagogique de fond sur le paysage, la pollution, les infrastructures, etc. Les jeunes ont également montré une volonté de participer et de découvrir la démocratie participative.

Réponse de la garante : Les lycées ont été associés dans le cadre du débat territorial. Les lycées ont de vraies attentes pour poursuivre les échanges avec les porteurs de projet.

Question : « J'ai deux questions. Une, c'est par rapport au transport ferroviaire. Est-ce qu'il y aura une sorte d'aiguilleur ? Et la deuxième, c'était plutôt sur le kérosène, pourquoi est-ce qu'il n'est pas fait en avance comme le méthanol ? »

Réponse de Elyse Energy : Nous avons échangé avec les industriels de la plateforme pour mettre en place un outil pour aiguiller les différents trains. Nous avons opté pour un GIE (Groupement d'Intérêt Economique) comme pour la plateforme de Lavera où il y a d'importants flux ferroviaires. Ils ont mis en place cet outil pour aiguiller les trains et réaliser le planning associé.

Concernant la deuxième question, certains projets en France sont plus avancés pour décarboner l'aviation, comme le projet porté par TotalEnergies, qui pourrait répondre aux besoins des aéroports locaux à l'horizon 2030. En ce qui concerne le méthanol, aucun autre opérateur sur la zone de Fos-sur-Mer ne développe actuellement de projet de production de méthanol de synthèse. Un projet présentant certaines similitudes avec NeoCarb existe, celui d'H4 Marseille-Fos, mais il se concentre exclusivement sur la production de e-kérosène. La volonté affirmée de produire un carburant destiné au secteur maritime découle de l'implantation portuaire du projet et de la prise en compte de l'enjeu spécifique qu'il représente. Cette dimension constitue ainsi une particularité propre au projet NeoCarb et à Elyse Energy. Il existe un vrai besoin de décarboner l'activité maritime à travers les carburants utilisés par les bateaux et le méthanol est perçu comme étant une des briques essentielles de cette décarbonation.

Remarque : « 20 000 bateaux polluent autant que l'ensemble des voitures présentes dans le monde entier. Au total, ce sont près de 80 000 bateaux qui circulent dont cela est 4 fois plus que les voitures du monde entier. »

Réponse de Elyse Energy : De nombreux trajets quotidiens sont assurés par les bateaux, comme par exemple les liaisons entre la Corse et le continent. La flotte actuelle comprend des navires de différents âges, et il n'est pas toujours possible d'acquérir de nouveaux bateaux pour des raisons économiques. En revanche, il est possible de convertir un navire pour qu'il fonctionne avec deux types de carburants, dont le e-méthanol. Cette solution, estimée à environ 5 millions d'euros, peut

s'avérer plus abordable que l'achat d'un nouveau navire et présente un avantage écologique important, réduisant de 90 à 95 % les émissions classiques de NOx et SOx.

Conclusion



Le 7 octobre 2025, un atelier thématique se tiendra à Port-Saint-Louis-du-Rhône, salle Marcel Pagnol. Sa programmation suit la conclusion récente du débat public et précède le dépôt du dossier prévu en octobre, permettant ainsi d'échanger avec le public sur des enjeux clés.

L'atelier portera sur les infrastructures, notamment le réseau ferroviaire, et sur la biodiversité. Il réunira des intervenants tels que CapTrain, ECOMED et le Grand Port Maritime de Marseille, offrant une vision globale des questions abordées.